**Le passé simple: chronique d’une mort annoncée**

**Emmanuelle Labeau (Aston University)**

Depuis plus d’un siècle, les linguistes débattent de la vitalité du passé simple (PS). Selon Herzog (1981: 5), la polémique remonte à un article publié en 1903 par X- Ducotters dans *Neueren Sprachen.* Depuis lors, de nombreux linguistes se sont attachés à « *analyser les causes, l’étendue et les conséquences de la décadence du passé simple* »*.* Entre l’optimisme de Damourette et Pichon (1936, V, § 1819), qui supputent une fréquence limitée du PS depuis les origines, et l’arrêt de mort signé par Van Vliet (1983 :92) pour qui le PS a perdu ‘sa raison d’être’, la majorité des linguistes s’accordent sur la restriction en fréquence et en emploi de la forme (voir parmi d’autres Monville-Burston et Waugh 1985).

Pourtant, le passé simple fait de l’audimat ! Le 21 avril dernier, il s’affichait en prime time chez Ruquier. Dans le sillage de la tribune dans *Le Parisien* du ministre de l’éducation, Jean-Michel Blanquer, pour lequel « le passé simple est une exigence de justice sociale », *On n’est pas couché* consacrait une séquence au PS. Les chroniqueurs et écrivains Yann Moix et Christine Angot y déploraient, sous les applaudissements du public, le déficit psychologique et artistique qu’entrainerait la disparition du PS, en écho aux déclarations d’un autre littérateur, Alain Borer, quelques mois plus tôt. Le passé simple occupe donc clairement une place privilégiée dans l’imaginaire linguistique des francophones et des francophiles. Toutefois, au-delà de cet attachement émotionnel au temps, quelle est sa véritable position en français contemporain ?

C’est à cette question que nous tenterons de répondre dans cette conférence. Nous nous proposons dans un premier temps de retracer le parcours du PS dans l’histoire du français. Nous décrirons ensuite ses caractéristiques uniques en termes de temps, d’aspect et d’orientation. Pour finir, nous discuterons la validité de ses éventuels substituts pour « combler le vide » (Engel 1998) qu’il laisserait dans le système verbal français. Nous montrerons ainsi que s’il doit faire l’économie du passé simple, le système verbal français se prépare un futur compliqué !

**Références**

Blanquer, Jean-Michel (2018) « e passé simple est une exigence de justice sociale», *Le Parisien* 15 avril 2018.

Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936) Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française (vol.5). Paris : D’Atrey.

Engel, Dulcie (1998) « Combler le vide : le passé simple est-il important dans le système verbal ? », *Cahiers Chronos*3: 91-107.

Herzog, C. (1981). Le passé simple dans les journaux du XXe siècle, Berne : Francke.

Monville-Burston, M. & Waugh, L. (1985) ‘Le passé simple dans le discours journalistique’, Lingua 67/2-3:121-170.On n’est pas couché, 21 avril 2018 (séquence 18 :57-23 :00)

Trevert, Emilie (2017). « La fin du passé simple, c'est la perte d'une nuance de l'esprit » (entretien avec Alain Borer).*Le Point 19 décembre 2017.*